

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, Libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — matin, Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 23 — soir, Omnibus.  
10 — 11 — — Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

Des lettres de Rome du 16 parlent de la concentra-  
tion de l'armée piémontaise à Ferrare.

Les nouvelles d'Orient constatent que la tranqui-  
lité est rétablie en Syrie; mais il n'en est pas de  
même du Liban, où, selon un télégramme de Mar-  
seille, la guerre civile aurait recommencé. Les  
Druses auraient brûlé des villages entiers et l'on  
s'attendait à de nouveaux malheurs.

Si l'on en croit les commentaires de toute nature  
publiés par les feuilles austro-valaques sur la mis-  
sion du grand-visir dans les provinces de l'empire  
turc, il ne faudrait rien attendre de cette mission  
qui, comme tant d'autres mesures, prises à diffé-  
rentes époques, n'aboutirait qu'à prolonger un  
état de choses qu'on voudrait en vain modifier.

Toutefois, cette espèce de découragement n'est  
point partagé par d'autres organes turcs ou alle-  
mands et même russes, qui, tout au contraire,  
fondent les plus légitimes espérances sur la visite  
de Koubrisli pacha parmi les populations chrétiennes.

Il est certain que, en dehors même des mesures  
qui pourront être arrêtées au retour du grand-visir,  
la présence seule de ce haut fonctionnaire dans les  
parties éloignées de l'empire est un fait assez rare  
et assez important pour exercer tout d'abord par  
lui-même un excellent effet sur l'esprit des popula-  
tions.

Mais ce n'est pas à cela que doit se borner la mis-  
sion du vizir, et rien ne paraît plus probable que  
l'adoption, au retour du ministre de Sa Hautesse,  
de mesures énergiques dictées par des nécessités  
plusieurs fois démontrées, et sur lesquelles l'Eu-  
rope aura manifesté une opinion commune.

Le sort des chrétiens en Orient n'importe pas  
seulement à la Russie ou à telle autre puissance  
européenne; il est placé sous la sauvegarde de  
l'Europe chrétienne, et, quelle que puisse être l'inertie  
de l'administration turque, le sultan comprend  
trop bien les intérêts de son empire pour hésiter à

imprimer à certaines réformes l'élan dont elles ont  
besoin.

L'entrevue de Bade est la seule affaire dont les  
feuilles allemandes et anglaises consentent à s'oc-  
cuper en ce moment. Elles ont oublié Garibaldi et  
Palermo, Naples et le Piémont, elles sont toutes  
occupées à chercher, à deviner, à expliquer, à  
conjecturer, ce qu'au fond elles ignorent tout comme  
les autres journaux de l'Europe. (Le Pays.)

Ce n'est pas seulement la diplomatie qui remet à  
l'ordre du jour la question turque. Les troubles qui  
viennent d'éclater dans le Liban et en Albanie, sans  
compter le travail souterrain qui jette partout, dans  
l'Empire ottoman, un véritable marasme, obligent  
encore une fois l'Europe à porter son attention sur  
ce qui se passe dans les provinces où sévit le fâcheux  
esprit de l'islamisme. Le drogman du consulat d'Aut-  
riche aurait été assassiné à Scutari. Les Albanais  
refuseraient l'impôt et aussi de se soumettre à la  
conscription, et les chrétiens ne voudraient pas  
seuls supporter ces charges. On connaît les horribles  
scènes qui désolent en ce moment la Syrie et qui  
menacent, dit-on, de s'étendre jusqu'à Symrne;  
et il est à craindre que toutes les enquêtes promises  
ne produisent pas un effet suffisant, bien que les  
intentions actuelles du Divan soient d'agir avec vi-  
gueur contre les auteurs de désordre.

Des lettres de Constantinople, en date du 13  
juin, disent que le grand-visir Koubrisli-Pacha est  
arrivé à Choumla après avoir destitué et empri-  
sonné, sur sa route, de nombreux fonctionnaires  
turcs, et qu'il se dispose à ne reculer devant au-  
cune rigueur jugée nécessaire. La Porte a envoyé  
également Vély-Pacha comme commissaire extraor-  
dinaire à Beyrouth afin de faire une enquête, et elle  
a nommé Namik, ex-pacha de Djeddah, comman-  
dant des forces turques dans le Liban. Enfin, les  
ambassadeurs se sont concertés et ont envoyé des  
instructions identiques aux consuls de Syrie pour  
prévenir de nouveaux désastres. Mais encore une  
fois ces moyens de répression suffiront-ils alors que  
les passions se trouvent surexcitées au plus haut

point et que l'exaspération des chrétiens est à son  
comble.

Nous sommes heureux de voir qu'au milieu d'une  
crise aussi fâcheuse, les provinces danubiennes va-  
quent régulièrement à leurs affaires politiques et ad-  
ministratives, justifiant ainsi tout ce qui a été fait  
pour elles par le congrès de Paris.

M. le marquis de Villamarina paraît réclamer défi-  
nitivement contre la capture du navire piémontais  
arrêté par la marine napolitaine, en se fondant sur  
cette circonstance que la capture aurait eu lieu hors  
des eaux napolitaines. — Havas.

Nous lisons dans l'Opinione de Turin:

La mission du commandeur S. Martino, envoyé  
par le gouvernement de Naples à Paris pour solli-  
citer la médiation de la France, a eu l'issue prévue.  
Le commandeur S. Martino a eu des conférences  
avec le ministre M. Thouvenel et avec l'Empereur.  
On assure que l'Empereur lui aurait déclaré que  
cette mission lui avait été confiée trop tard, attendu  
que, si on avait pu espérer une transaction au dé-  
but de l'insurrection, aujourd'hui toute espérance  
était perdue, les troupes n'ayant pu protéger le gou-  
vernement et le général Garibaldi ayant triomphé à  
Palerme.

L'Empereur aurait ajouté qu'il ne pouvait pas ac-  
cepter la médiation dans la prévision qu'elle n'au-  
rait aucun succès, et que d'ailleurs elle pouvait être  
jugée contraire aux principes de la non-intervention  
que la France respecte et qu'elle veut qui soit res-  
pectée. Le commandeur San Martino avait reçu de  
son gouvernement mission de se rendre à Londres,  
mais le dernier discours de lord Palmerston l'a  
parfaitement convaincu que son voyage était inutile,  
et qu'il ne réussirait pas mieux à Londres qu'à Pa-  
ris. Il a dû être persuadé que la France et l'Angle-  
terre sont d'accord pour repousser la médiation et  
s'opposer à toute intervention. Il est parti de Paris  
se rendant directement à Naples.

Le gouvernement français notifiera très-prochai-  
nement à ses agents à l'étranger l'annexion de la Sa-

FEUILLETON

LE CASSEUR DE PIERRES.

(Suite.)

La reconnaissance agit sur la chevière comme chez  
Berthe la pitié. Une sincère et touchante amitié s'établit  
entre les deux jeunes filles. M. et M<sup>me</sup> Duvernay n'y ap-  
portèrent aucune entrave. Ils étaient tellement ravis de  
la résurrection de leur fille, qu'ils ne pouvaient s'em-  
pêcher d'aimer aussi Denise, qui en était un peu la cause.

Au bout d'un mois à peine, Berthe put sortir. Souvent  
alors, dans les beaux soirs d'été, elle gravissait, au bras  
de M. Duvernay, la côte de Grâce, et s'asseyait sous les  
grands arbres qui la couronnent, pour attendre ses deux  
bonnes amies, à savoir : la chevière et sa chèvre; car  
Follette aussi était traitée comme une égale. Il y avait  
même des moments où on lui parlait, où elle répondait,  
où l'on se trouvait pour ainsi dire trois fillettes. Il y en  
avait d'autres où Berthe et Denise, se mettant à folâtrer  
ni plus ni moins que Follette, on se trouvait véritable-  
ment trois chèvres.

M<sup>me</sup> Duvernay assistait à ces joyeux ébats, et, tout bas,  
remerciait le Ciel, qui semblait lui avoir définitivement  
rendu sa fille.

Après que Berthe avait bu, après que Denise avait étu-

dié, on parlait presque chaque soir du pauvre casseur de  
pierres et de sa digne compagne Madeleine.

Bien que M<sup>me</sup> Duvernay et sa fille ne les eussent pas  
encore visités, elles les avaient déjà pris sous leur protec-  
tion. Sitôt que le docteur permettrait une plus longue  
course, il était bien convenu qu'on irait tout d'abord à la  
chaumière du cantonnier.

Parfois, cependant, Denise ne rencontrait pas ses deux  
chères protectrices sous les grands arbres qui avoi-  
naient la chapelle. Elle descendait alors le revers du coteau, et  
poursuivait son chemin jusqu'au berceau de roses et de  
chèvre-feuilles, sous les lianes parfumées duquel se re-  
nouvelaient entre les deux jeunes filles et Follette, qui  
maintenant semblait être leur chèvre à toutes les deux,  
les mêmes scènes gracieuses et touchantes.

Telle était de ce côté la situation, à l'heure où nous  
avons commencé ce récit, à l'heure où le cantonnier  
Jean Maillard avait trouvé le portefeuille vert.

Il l'avait dit : Denise allait avoir ses quinze ans. C'était  
une alerte et brune fillette, un peu maigre peut-être,  
mais ayant la taille fine et une grâce indicible dans ses  
moindres mouvements. Ses traits, quoique irréguliers,  
plaisaient néanmoins par leur caractère original et franc.  
Elle avait de grands yeux noirs et la chevelure frisottante  
de la Mignon d'Ary-Scheffer. Toujours court-vêtue de  
quelque étoffe commune, elle savait porter sa chemise  
de grosse toile et son cotillon à raies avec l'élégance in-

née des petites gitans, des petites gipsies. Bien qu'elle  
marchât presque toujours ses sabots à la main, elle avait  
nonobstant le pied si petit qu'on eût pu la nommer la  
Cendrillon de la grève. Somme toute, c'était une bizarre  
et charmante fille qui semblait conserver en elle comme  
une vague senteur de l'Océan, dans le flot duquel elle  
se promenait presque chaque jour, baignée jusqu'à la  
ceinture. Les paysans eux-mêmes sans avoir conscience  
de cette poésie, se retournaient cependant sur le pas-  
sage de la chevière, et la regardaient longuement s'éloi-  
gner avec sa belle chèvre blanche et noire sur ses talons.  
Ce n'était encore qu'une enfant : parfois cependant des  
galanteries rustiques avait été murmurées à son oreille;  
mais son innocence était restée si complète en dépit de  
la liberté d'oiseau dont elle jouissait, que Denise n'avait  
rien compris, et ne s'était pas même effarouchée; c'était  
donc sans la moindre crainte qu'elle s'aventurait par les  
sentes solitaires et dans les grands bois; ce que Dieu  
garde est bien gardé!

Ce soir-là, le soir de la trouvaille du portefeuille,  
elle ne rencontra pas les dames Duvernay au rendez-  
vous habituel de la côte de Grâce.

— L'orage les aura sans doute retenues à la mai-  
son, pensa Denise.

Et elle descendit le revers du coteau.

Par extraordinaire, la grille était entr'ouverte. La che-  
vière, néanmoins, ne s'en étonna pas, et poussa jusqu'au

voie et de Nice à la France ; c'est à ce moment que viendront se placer naturellement les observations relatives aux réclamations de la Suisse, observations qui aboutiront nécessairement à une solution diplomatique. — Havas.

#### DEUX-SICILES.

L'agence Havas-Bullier a reçu les dépêches suivantes :

Turin, le 21 juin. — Gènes, 20. — Les circonstances se rattachant à la capture des deux navires garibaldiens seraient, dit-on, en grande partie confirmées. Cette capture aurait été opérée entre l'île d'Elbe et Pianosa. Le consul américain à Gènes a envoyé à ce sujet par le télégraphe un rapport à l'ambassadeur des Etats-Unis à Naples.

Turin, 20 juin. — Cagliari, mercredi. — Medici, avec 3,000 volontaires, est arrivé à Palerme. Toutes les communes font des adresses au dictateur dans le sens de l'annexion. Le clergé et l'aristocratie sont à la tête du mouvement.

Les Napolitains continuent d'évacuer Palerme, mais ils se fortifient à Messine. Les désertions napolitaines continuent. Cent autres cadavres ont été retrouvés dans les décombres. Carini, Manin, Palizolo, se portent mieux.

On commence à s'apercevoir à Naples de l'incapacité des généraux. En effet, la Sicile aurait pu être mieux défendue. Une croisière de vingt-quatre bâtiments n'a pu empêcher les nombreux débarquements qui ont eu lieu en Sicile, et surtout le premier, le débarquement de Garibaldi. Une armée d'environ 35,000 hommes n'a pas su, dès l'origine, empêcher la jonction des forces de l'insurrection, et plus tard la marche triomphale d'environ 1,800 hommes ; enfin, malgré le courage déployé par les soldats, et reconnu par Garibaldi lui-même, la garnison de Palerme, composée de 20,000 hommes, a été impuissante à repousser l'attaque des volontaires et des insurgés.

On prétend que le roi vient de destituer les généraux Lanza et Letizia et d'envoyer en exil d'autres commandants de corps d'armée.

Naples est toujours sous la menace du pillage. Les lazzaroni, et les moins ceux qui habitent la marina et la place de Sainte-Lucie, n'attendent qu'une occasion pour mettre le feu aux maisons et profiter de la terreur pour faire main-basse sur la propriété.

Le comité révolutionnaire napolitain, qui a su s'organiser sous les yeux mêmes de la police, s'attache plus que jamais à éviter toute manifestation ; ce qu'il craint le plus, c'est l'irruption des *sanfedistes*. Il sait qu'ils ne feraient pas de quartier : ce n'est pas la vengeance ou l'esprit de parti qui les guide et encore moins l'attachement pour le roi, c'est le vol.

Le commandeur de Martino est arrivé le 19, à 3 heures, dans le port de Naples sur l'avis à vapeur le *Gaète*. Il s'est rendu immédiatement à Portici et a eu avec le roi une longue entrevue. Le bruit s'est répandu dans la ville que M. de Martino allait être chargé de composer un ministère dans un sens libéral.

Ce dernier détail ne s'accorde pas avec les correspondances qui donnent la résolution prise par le

roi de lutter jusqu'au bout, malgré l'avis de ses conseillers les plus intimes. On assure, dit le *Constitutionnel*, que tout dernièrement S. M. napolitaine s'est écriée en plein conseil de ministres : « Je ne céderai pas ; j'aimerais mieux être colonel dans l'armée autrichienne que de devenir un monarque constitutionnel. »

Le même journal ajoute que des lettres particulières de Naples reçues à Paris par le dernier courrier dépeignent sous les plus sombres couleurs l'état actuel de cette capitale. Elles ajoutent que la population est profondément agitée, et l'attente d'événements que l'on considère comme prochains jette une véritable panique dans tous les esprits. De toutes parts, on invoque la protection de la marine française, car chacun ne songe plus qu'à sa propre sûreté.

D'un autre côté la *Patrie*, tout en disant que l'on fait dans le royaume de grands préparatifs de défense, ajoute que « la capitale continuait à jouir d'une profonde tranquillité. »

Le général Nunziante, envoyé en Calabre, a débarqué à Pizzo, la place où fut fusillé Murat. Son corps d'armée est de 16,000 hommes, qui seront partagés en colonnes mobiles. Le général s'est rendu à Reggio pour y inspecter les travaux militaires. On sait que la défense de Messine dépend beaucoup de celle de Reggio.

Le gouvernement napolitain s'attend toujours à un débarquement en Calabre, en Abruzzi ou en Pouille, voire à Naples. Il paraît que si débarquement il y a, il aura lieu sur plusieurs points à la fois pour éparpiller les forces des royaux. On attaquerait le général Pianelli dans les Abruzzes pour l'occuper, et pendant que Medici tiendrait en échec Nunziante dans les Calabres, Garibaldi tenterait lui-même un débarquement dans la capitale.

Cette fois le roi de Naples, attaqué dans le continent, et probablement dans la ville où il réside, opposerait, dit-on, une résistance vigoureuse, désespérée, et se défendrait à outrance.

D'autres croient savoir que si l'insurrection se propageait dans le royaume, le roi François II ne s'enfermerait pas dans la forteresse de Gaète, mais quitterait le royaume et s'en irait à Vienne.

On relâche des prisonniers politiques ; on a commencé par ceux qui étaient internés à Caprée et à Techia. Il serait question d'ouvrir les portes à tous les individus incarcérés par mesure de police et contre lesquels il n'y a pas de preuves. C'était la proposition faite par le marquis Ajossa. On flotte entre le bon effet que produirait cette espèce d'amnistie et la crainte de grossir les rangs du comité révolutionnaire.

Il paraît que dans les papiers saisis à bord du *Lombardo* on a trouvé l'ordre de mettre le feu aux poudres, si les bâtiments napolitains eussent attaqué les deux vapeurs sardes avant le débarquement. Garibaldi aurait sauté, mais sa perte aurait probablement entraîné celle des navires napolitains.

Trois nouveaux journaux sont fondés à Palerme : le *Vittorio-Emmanuele*, le *Vessillo italiano*, le *Corriere di Sicilia*.

Garibaldi développe, en Sicile, toutes les ressources de son armée et de sa marine. Il va créer une réserve composée d'anciens militaires.

Au 15, l'évacuation de Palerme par les Napolitains était presque entièrement terminée. Il restait dans le fort 2 ou 3 bataillons et du matériel à embarquer. Il arrivait à Palerme de nombreux réfugiés siciliens.

On commençait l'organisation militaire des forces siciliennes sur le pied de deux divisions, outre le bataillon des chasseurs de l'Etna. On attendait des officiers supérieurs et des sous-officiers pour les cadres. Nino Bixio a été nommé général de brigade. Un comité a été désigné pour organiser les finances. La garde nationale fait le service de la place ; elle n'est armée que de sabres. (Le Pays)

Les deux bâtiments capturés par l'escadre napolitaine faisaient partie de la flottille composant l'expédition Medici. C'étaient une grosse barque chargée d'armes et de munitions, et le petit vapeur l'*Utile*, qui la remorquait. Ce dernier avait bon nombre de volontaires à bord. Séparés par un coup de vent du reste de la flottille, ils ont été entraînés dans les eaux de Gaète et capturés. Medici et Melenchini étaient restés dans les eaux de Cagliari.

Toutefois, la prise n'aurait pas été légale, attendu que les navires capturés n'avaient pas de papiers de bord réguliers.

Toute la division navale à vapeur du Piémont est arrivée devant Palerme sous le commandement du contre-amiral Persano. Le contre-amiral est allé faire une visite à Garibaldi.

Une autre visite au dictateur, celle de l'archevêque de Palerme, a vivement impressionné la population. Garibaldi aurait dit à l'archevêque que c'est la première fois qu'un prélat faisait cette démarche auprès de lui.

Un décret de Garibaldi porte que les fils des citoyens morts pour la défense de la cause nationale seront adoptés par la patrie.

Ils seront élevés et nourris aux frais de l'Etat : si ce sont des filles jusqu'à seize ans ; si ce sont des garçons jusqu'à dix-sept ans.

Arrivées à l'âge de seize ans, les filles auront une dot convenable, en rapport avec leur origine, qu'elles toucheront dès qu'elles se marieront.

Les garçons arrivés à l'âge de dix-sept ans ne seront plus à la charge de l'Etat ; à vingt-et-un ans, ils auront cependant un capital en rapport avec leur origine.

Les veuves des citoyens morts pour la défense de la cause nationale auront une pension en rapport avec leur position. Elle durera aussi longtemps que le veuvage.

La même pension est accordée aux veuves des trois citoyens qui ont été fusillés le 14 avril 1860.

Tous ceux qui pour cause de blessures reçues au service de la patrie et de la cause nationale resteront estropiés, mutilés ou incapables de travailler, seront recueillis et placés dans un hospice, où ils seront entretenus aux frais de l'Etat.

Le bateau des messageries impériales l'*Hermus*, arrivé le 19 à Marseille, a des nouvelles de Naples du 16. L'insurrection s'était déclarée dans les Calabres, et on ne cherchait plus à dissimuler les graves embarras qui pourraient surgir de ce côté.

#### DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 21 juin. — On apprend de Bade, mer-

berceau favori.

Personne !

Durant quelques minutes, Denise attendit, mais vainement.

Un domestique passa ; elle voulut le prier d'aller prévenir Berthe ; mais il avait l'air effaré, et, sans même paraître entendre la chevière, il disparut en courant.

Denise s'avança lentement vers la maison, et en fit le tour.

Cette demeure, d'ordinaire si joyeuse et si paisible, avait, ce soir-là, un aspect singulier. Au milieu d'un silence de mort, on entendait un bruit de pas précipités, des murmures plaintifs comme des sanglots. Quelque chose de sinistre émanait pour ainsi dire des murailles. On eût dit qu'un malheur avait passé par là.

Denise devenait de plus en plus inquiète. C'était une de ces natures nerveuses auxquelles parle la voix des pressentiments. Elle avait le cœur étrangement serré ; il lui semblait qu'elle allait apprendre quelque événement terrible, qui, par des fils mystérieux, se rattacherait à sa propre destinée.

Tout-à-coup, au moment où elle baissait les yeux vers une corbeille de fleurs ravagées par l'orage, un cri retentit. Elle releva la tête et aperçut à la fenêtre du cabinet de M. Duvernay le visage de Berthe : la jeune fille lui faisait signe qu'elle allait descendre.

Denise s'empressa de courir vers le Perron. Berthe y

apparut presque aussitôt. Elle était plus pâle que le jour où, pour la première fois, Denise l'avait vue.

— O mon Dieu ! s'écria la chevière, ô mon Dieu ! ma chère demoiselle, qu'est-il donc arrivé ?

— Mon père.... s'écria Berthe avec désespoir ; mon pauvre père vient de perdre un portefeuille dans lequel il y avait soixante mille francs !

#### III. — UNE AMITIÉ DE JEUNES FILLES.

L'importance du chiffre que venait d'énoncer Berthe ne frappa guère l'esprit de Denise ; la pauvre enfant ne connaissait que les petites sommes, et ne pouvait pas apprécier ce qu'étaient les grandes.

Mais il y avait tant de douleur sur le visage de sa jeune protectrice qu'elle se prit à trembler et à pleurer aussi.

Berthe descendit en chancelant les dernières marches du Perron. Denise la reçut dans ses bras, la serra contre son cœur la conduisit doucement jusqu'au berceau et la fit asseoir, tout en s'agenouillant elle-même à ses pieds.

Il y eut un instant de silence.

— Chère demoiselle, murmura enfin la chevière, qui n'avait pas quitté des yeux le visage consterné de celle qui lui avait permis de l'appeler son amie, qu'elle aimait comme on aime une sœur, Berthe, regardez-moi... parlez-moi... Votre père a perdu de l'argent, m'avez-vous dit, beaucoup d'argent ?

— Oui, murmura la fille du manufacturier : de l'argent qu'il rapportait de Caen, qu'il venait d'emprunter à un de ses amis ; de l'argent qui lui est nécessaire pour ses paiements de demain. Demain, c'est le premier du mois et l'échéance...

— L'échéance?... répéta Denise de l'air de quelqu'un qui veut paraître comprendre, mais qui ne comprend pas.

— C'est juste, fit Berthe, tu ne peux pas savoir, toi, pauvre enfant!... tu es bien heureuse!...

— Eh bien ! expliquez-moi... que je puisse du moins pleurer avec vous !

Dans l'accent, dans les regards de la chevière, il y avait une compassion, une tendresse inexprimables.

Berthe se pencha vers elle, l'embrassa au front et répondit :

— Si mon père ne trouve pas son portefeuille, non-seulement il ne pourrait pas payer demain ses créanciers, ses ouvriers, mais encore il aura ruiné l'honnête homme, le vieux camarade qui lui avait confié sa modeste fortune.

Pour M. Duvernay, pour un commerçant, c'est plus encore que la ruine, c'est le déshonneur.

— Berthe !

— Il n'y survivrait pas, il se tuerait!... Ma mère et moi nous l'avons bien deviné : aussi nous ne le quittons pas ; mais nous sommes impuissantes contre le chagrin. Le

credi soir, que dans la conférence qui a eu lieu hier entre le prince-régent de Prusse et les souverains allemands avant leur départ de Bade, on aurait fini par s'entendre sur les questions touchant les rapports internationaux de l'Allemagne.

Madrid, 20 juin. — Le représentant de l'Espagne a été parfaitement reçu hier à Tanger. Les forts ont salué le pavillon espagnol. Un haut fonctionnaire de l'Etat et des troupes marocaines ont accompagné ce représentant jusqu'à l'ambassade.

La Gazette publie le traité de l'Espagne avec le Danemark relativement aux droits de transit du Sund. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

En revenant de Villegenis, où il était allé rendre visite au prince Jérôme, le jour même de son retour de Bade, l'Empereur eut faim, raconte le Sport, et s'arrêta devant la porte d'un boulanger, qui, stupéfait d'un tel honneur, ne savait que penser de cette auguste visite. L'Empereur demanda des petits pains : nouvel étonnement, grand émoi, comme vous pouvez le penser ! le brave boulanger perdait la tête, les petits pains manquaient ; il fit attendre quelque temps Sa Majesté, mais finit par reparaître avec une corbeille remplie de petits pains de toutes sortes. L'Empereur en prit un, le paya vingt francs. Pendant ce temps, toute la population de Verrières s'était attroupée autour de la voiture de l'Empereur ; elle acclamait et saluait S. M. avec enthousiasme.

Après ce frugal repas, l'Empereur reprit la route de Paris, mais il était dit que la journée ne se passerait pas sans un nouvel incident : en arrivant à la Croix de Berny, il fut abordé par un de ces vieux soldats du premier Empire, auxquels il témoigne toujours la plus vive sympathie : le vieillard était fort pauvre et fit de sa misère un tableau si touchant, que l'Empereur ému lui donna 200 fr., et partit emportant les bénédictions de celui qu'il avait si généreusement secouru. A six heures, l'Empereur était au chemin de fer de Fontainebleau, et pouvait se dire qu'il n'avait pas perdu sa journée.

— On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

Sur la proposition de S. Exc. M. le maréchal ministre de la guerre, S. M. l'Empereur a décidé, le 24 mai dernier, que l'usage du pantalon blanc sera supprimé dans l'armée d'une manière absolue, aussi bien pour les officiers que pour la troupe.

Cette décision ne s'applique ni à la gendarmerie ni aux sapeurs-pompiers, pour lesquels le pantalon blanc est réglementaire et doit être maintenu.

— M. le sénateur Piétri est de retour à Paris venant de Nice.

— Les ambassadeurs marocains sont arrivés à Paris, mercredi soir.

— On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

Le gouvernement espagnol, désirant donner aux savants toutes les facilités désirables pour étudier l'éclipse totale de soleil qui doit lieu le 18 juillet, a bien voulu, à cet effet, autoriser l'entrée en franchise des instruments scientifiques de chaque astrologue, à la seule condition de justifier de sa qualité d'étranger et de garantir jusqu'à la réexportation le montant des droits à payer.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Ce n'est pas seulement dans notre contrée qu'on s'occupe de l'importante solennité qui doit avoir lieu à Longué, le 3 juillet, pour la consécration de la nouvelle église, un grand nombre de feuilles départementales l'ont annoncée à leurs lecteurs, et voici la note que publie à ce sujet un journal de Paris, le *Journal des Villes et des Campagnes* :

« M. le curé de Longué (Maine-et-Loire), décoré à l'occasion des inondations de 1856, vient de terminer l'église qu'il avait entrepris de construire, aidé des souscriptions de ses paroissiens, d'une subvention du gouvernement et des dons d'un grand nombre de ses collègues de la Légion d'Honneur auxquels il avait eu l'heureuse idée de faire appel.

» En souvenir de ses honorables sympathies, dont tout l'honneur doit être reporté à la religion, cette église va être consacrée le 3 juillet prochain sous le vocable de *Notre-Dame-de-la-Légion-d'Honneur*.

» Parmi tous les sanctuaires élevés à la mère de Dieu, il en manquait un qui personnifiait la gloire, l'amour de la patrie.

» Un chapelain du chapitre impérial de Sainte-Geneviève de Paris viendra à la cérémonie prêcher en présence de NN. SS. l'archevêque de Tours, les évêques d'Angers, de Nantes, du Mans, de Laval, de Limoges, de Saint-Claude et autres personnages de distinction.

» Des places seront réservées à MM. les légionnaires, et tous les ans, à un jour ultérieurement fixé, une messe sera dite pour eux et un service pour ceux d'entre eux qui viendraient à mourir dans le courant de l'année. »

Les sept évêques qui assisteront à la consécration de la nouvelle église de Longué, arriveront probablement lundi matin, 2 juillet, à Saumur ; à trois heures après midi, ils se mettront en route pour Longué. Le clergé de Vivy et celui des paroisses environnantes se rendront processionnellement à leur rencontre. Les évêques s'arrêteront à l'église de Vivy, où il y aura un salut solennel ; puis ils reprendront la route de Longué.

Hier matin, à 4 heures, un brigadier de la compagnie de remonte s'est jeté de dessus le pont Cessart dans la Loire. — Il avait, paraît-il, fait disparaître l'argent de la masse ; embarrassé de sa position, il aurait résolu de se détruire.

Le sieur Louis-Jean Tortu, marinier, au lieu de la Grand-Dîme, commune de Varennes, est sorti avant-hier, vers 9 heures du matin, de son domicile pour aller sur la Loire retirer des nattes de l'eau ; il s'est dirigé sur la rive gauche de la Loire, et vers 11 heures 1/2, le bûchet qu'il montait a été trouvé à quelques mètres du bord du fleuve, sur la commune de Paray. Cette frêle embarcation était retenue par une natte qui avait été retirée de l'eau en partie. La pierre fixée au bout du lassereau se trouvait encore dans la Loire.

On est donc porté à supposer que ledit sieur Tortu s'est noyé par accident. Au moment de sa disparition il était vêtu des objets dont les détails suit :

Chemise en toile marquée des lettres L. T. ; — gilet de peau ; — pantalon gris en coton ; — blouse en coton bleu ; chapeau noir à basse forme ; — sabots et chaussons tricotés.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Zurich, le 22 juin. — Dans une note, le gouvernement suisse annonce aux puissances que la France ayant pris possession militairement des provinces neutralisées, il déclare persister dans sa manière d'envisager la question, et maintenir sa protestation adressée précédemment aux cabinets européens. Le gouvernement suisse demande en outre qu'on avance l'époque de la convocation des conférences.

Turin, 22 juin. — Des dépêches de Gênes, reproduisant des nouvelles de Palerme du 19, annoncent que les troupes napolitaines ont évacué entièrement la ville et la forteresse de Palerme. Les frégates napolitaines ont quitté la rade de Palerme.

Londres, 21 juin. — Dans la Chambre des Lords, le comte Granville, répondant au marquis de Normanby, a dit que M. Elliot n'avait pas appuyé la demande en restitution des bâtiments capturés formée par la Sardaigne. Lord Grandville a ajouté que le gouvernement anglais n'avait pas été informé de l'occupation du fort de Castellamare par les Anglais. Lord Brougham a exprimé sa satisfaction de ces déclarations. — Havas.

Par suite d'un traité avantageux, *l'Illustration* peut fournir à ses abonnés, tant anciens que nouveaux, avec une diminution de prix tout exceptionnelle les deux magnifiques planches connues sous le titre de *Jane Gray* et *Lord Strafford*, gravées sur acier d'après les tableaux de Paul Delaroche, l'une par Mercuri, l'autre par Henriquel Dupont, et portant l'une et l'autre 0,35<sup>c</sup> sur 0 29<sup>c</sup>.

Ces deux gravures, vendues dans l'origine 140 fr., seront fournies aux abonnés de *l'Illustration* au prix de 10 fr. les deux — 12 fr. expédiées sur rouleau par les messageries.

On s'abonne aux bureaux de *l'Illustration*, rue Richelieu, 60 ; et chez tous les libraires de la ville.

#### POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES DE FRANCE.

Service de la ville de Saumur.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir de la Saint-Jean 1860, les ateliers, magasins et bureau de l'administration seront transférés rue Verte, près le Champ-de-Foire. (241) Le régisseur, AUBEUX.

#### BOURSE DU 21 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 13 cent. — Ferme à 68 70.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 97 00.

#### BOURSE DU 22 JUIN.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 68 70.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Ferme à 96 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

chagrin c'est une arme aussi, une arme qui tue...

— Mais ce portefeuille... si on le rapportait...

— Nous l'avons espéré ; nous ne l'espérons plus. C'est près d'ici qu'il doit être tombé sur la route ; mon père en est certain. Il s'est aperçu de ce malheur en arrivant à la côte : il est revenu sur ses pas ; il a cherché, interrogé, promis de grandes récompenses... et pas de nouvelles encore... Rien... rien !

En ce moment, la voix de M<sup>me</sup> Duvernay rappela Berthe.

— Adieu ! dit-elle vivement, adieu, ma bonne Denise...

Prie pour mon père !

Et elle s'enfuit.

La chevière sortit lentement de la maison et reprit le chemin du village.

Tout en marchant elle repassait dans sa tête les paroles de Berthe : elle s'apitoyait de plus en plus sur cette douloureuse catastrophe si peu méritée. Par cette secrète intuition qui vient de l'âme, elle en arrivait à sentir, à comprendre toute la gravité de la position du fabricant, toute l'étendue des terreurs de sa femme et de sa fille.

— Oh ! oui, je prierai pour eux, murmurait-elle, car ils sont bien à plaindre ! Mais pourquoi suis-je pauvre, mon Dieu ! Pourquoi ne puis-je pas leur donner autre chose que mes prières ?

Et elle allait toujours, les yeux sans regard, la tête baissée. Et elle ne s'apercevait pas même des agaceries

de sa chèvre, qui, toute surprise de cette tristesse inaccoutumée, frottait vivement sa tête contre la main que sa jeune maîtresse laissait pendre parmi les plis de son cottillon agité par le vent.

A mi-chemin, Denise fut réveillée tout-à-coup par le bruit du tambour. Elle pressa le pas, vit les paysans groupés en rond, s'approcha du cercle et écouta.

C'était le crieur qui, précisément, annonçait la récompense promise à quiconque rapporterait à M. Duvernay le portefeuille qu'il avait perdu... un portefeuille vert.

Denise interrogea avec anxiété toutes les physionomies qui étaient-là. Evidemment, aucun n'avait trouvé le portefeuille.

Denise resta atterrée ni plus ni moins que si elle eût été Berthe.

La chapelle s'élevait non loin de là ; la porte était ouverte. L'enfant entra et se laissa glisser à genoux sur les dalles.

Jamais plus fervente oraison ne monta vers le Ciel. Ce n'était pas pour elle, cependant, ni pour les siens que priait Denise, c'était pour Berthe, pour M<sup>me</sup> Duvernay, pour le malheureux fabricant pour lequel elle voyait ou plutôt elle sentait planer une calamité d'autant plus grande à ses yeux qu'elle prenait toutes les proportions, toutes les terreurs de l'inconnu.

Lorsque la chevière ressortit de l'église, la nuit déjà

commençait à venir. L'atmosphère, rafraîchie par l'orage, était tout imprégnée de senteurs humides, les petits oiseaux chantaient joyeusement dans les haies redevenues d'un beau vert brillant, et sur lesquelles tremblotaient au vent du soir quelques dernières gouttes de pluies, que parfois transformaient en rubis les rayons obliques du soleil couchant. A la droite de Denise, l'horizon étendait le splendide manteau de pourpre des crépuscules d'août, et l'Océan, entrevu par intervalles, semblait un immense lac de feu.

Un peu plus près, le ciel avait de belles teintes orangées, puis violettes ; à l'occident, il était d'un bleu sombre, à travers lequel commençait à scintiller les premières étoiles. C'était une enivrante et merveilleuse soirée.

Mais Denise y restait insensible. Elle se répétait incessamment ce mot que Berthe avait prononcé avec tant d'effroi : *faillite !* Et ce mot lui semblait plus effroyable que l'incendie, que la peste, que la mort même. Berthe, n'avait-elle pas dit que si le portefeuille vert ne se retrouvait pas, M. Duvernay se tuerait ?

Denise entra enfin dans le sentier qui conduisait à la demeure de Jean Maillard. C'était une sorte de ravine au-dessus de laquelle se réunissaient des branchages touffus de haute clôture. Il faisait presque noir sous ce tunnel de verdure, à travers les interstices tremblotants duquel regardait curieusement la lune, qui venait de se lever. (La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir.

### Demande en séparation de biens.

Par exploit du ministère de Vallier, huissier à Saumur, en date du vingt-un juin mil huit cent soixante, enregistré, la dame Elisa Isabelle-Caroline Chapin, épouse de M. Jean-Aimé-Michel Coulon, notaire à Brain-sur-Allonnes, demeurant ladite dame à Brain-sur-Allonnes, a formé contre ledit sieur Coulon, son mari, actuellement détenu à la prison de Saumur, sa demande en séparation de biens, et M<sup>e</sup> Coulbault, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme, par moi avoué soussigné, à Saumur, le vingt-deux juin mil huit cent soixante. (300) COULBAULT.

Etudes de M<sup>e</sup> BRUAS, notaire à Angers, et M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME notaire à Saumur, par son ministère et celui de M<sup>e</sup> BRUAS, notaire à Angers.

Le samedi 7 juillet 1860, à midi,

LA FERME

### DES BAS-CHAMPS

A Saint-Lambert-des-Levées, formée d'anciennes dépendances de la Gambouinière, avec bâtiments neufs très-vastes.

La contenance est de 13 hectares 93 ares, dont 4 hectares 55 ares en prés.

Revenu net pour un bail de neuf ans 1,550 francs.

S'adresser auxdits notaires et à MM. LAURIU et HATTON-LEBOUL, demeurant à Angers, qui se trouveront en l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME le samedi 30 juin 1860. (301)

### A VENDRE

#### UN GRAND COUPÉ,

En bon état et très-confortable, avec strafontin.

S'adresser au bureau du journal.

### AVENDRE

La MAISON occupée par M<sup>me</sup> Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.

S'adresser à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### LE DOMAINE DE POCÉ,

Commune de Distré, près Saumur, dépendant de la succession de M. JAHAN.

Cette propriété, contenant 18 hectares 06 ares 89 centiares, est essentiellement susceptible d'être détaillée.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>es</sup> DUTERME et LEROUX, notaires à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

Un MORCEAU DE TERRE, situé aux Varannes, commune de Saint-Lambert-des-Levées, contenant 35 ares 75 centiares, joignant au nord la veuve Apdoin, au couchant M<sup>me</sup> Abellard, au midi le sieur Malécot, au levant le grand chemin, appartenant au sieur Pierre Hallouin, propriétaire à Saint-Lambert.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (287)

Etude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

1<sup>re</sup> Une MAISON, située à Saumur, ayant servi de demeure à M. Perrault-Deschamps.

Cette maison a son entrée par une grille sur la rue d'Orléans.

Il en dépend de vastes écuries, des remises et un magnifique jardin, ayant une façade de 70 mètres sur la rue de la Mare-Maillette.

2<sup>me</sup> Et de grandes ECURIES avec TERRAINS y attenants, contiguës au jardin ci-dessus et ayant leur entrée sur la rue de la Mare-Maillette.

Ces terrains offrent une division facile en plusieurs lots.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (270)

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### GRANDE

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mercredi 27 juin 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison, sise à Saumur, rue Cendrière, où est décédé M. Jahan, juge de paix, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Bel ameublement de salon, fauteuils Voltaire et autres, fauteuils Louis XV, belles pendules et candélabres, bahuts, tables, commodes et consoles antiques, guéridons, tables de jeu, flambeaux, argenterie, chauffeuse, porcelaine de Chine, potiches, service en porcelaine dorée, cristaux, une très-belle voiture neuve à 4 roues, lits, couettes, matelas, rideaux, couvertures, une très grande quantité de beaux draps, nappes, serviettes et essuie-mains, album d'anciennes gravures, bibliothèque de quantité de différents ouvrages, bureaux, vieux livres, bons vins vieux de différentes années, noix, amandes, belle batterie de cuisine en cuivre et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Et le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, vente de tout le mobilier de Pocé, commune de Distré, à midi. (298)

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 24 juin 1860, à midi, M<sup>e</sup> POYNOR, notaire à Montreuil-Bellay, procédera à la vente publique des meubles garnissant le logement, à Montreuil, occupé par M. JAHAN, ancien juge de paix du canton de Montreuil, tels que : lits, commode, buffets de salle à manger et de cuisine, canapé, fauteuils, chaises, glace, bibliothèques, vaisselle, tables, linge et autres objets.

On paiera comptant et 5 p. 0/0.

### A VENDRE

#### UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

### A VENDRE

1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

### A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand'rue, ou à M. Clouard, notaire.

### A AFFERMER

Pour entrer en jouissance et ouvrir les guérets en mars 1861,

A L'ADJUDICATION

Dans l'étude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

Le dimanche 15 juillet 1860,

LA BELLE

### FERME D'ASNIÈRES

Située commune d'Épieds, dépendant de la terre de Brézé.

Cette ferme se compose de :

1<sup>o</sup> Magnifiques bâtiments d'habitation, vastes cour et jardin, sur le bord du canal et des marais de la Dive, à cinq kilomètres de Montreuil-Bellay et à treize kilomètres de Saumur.

2<sup>o</sup> Quatre-vingt-un hectares vingt-un ares de terres labourables.

3<sup>o</sup> Cinq hectares soixante-douze ares cinquante-deux centiares de vignes et rangées.

4<sup>o</sup> Quatorze hectares onze ares de prés.

Le tout dans un tenant, dont la maison occupe le centre.

S'adresser, pour traiter à l'amiable, s'il y a lieu avant l'adjudication, à M. VOLLAND, régisseur de la terre de Brézé.

Et, pour voir les lieux, aux gardes de ladite terre. (292)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A LOUER

présentement,

### OU A VENDRE,

MAISON, avec écurie et jardin, rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 31, occupée par M. le capitaine CHEVALS. S'adresser audit notaire. (250)

### A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

#### Un Fonds

DE CORDONNERIE ET BOTTERIE, Au Petit-Puy.

S'adresser à M. MARIET, menuisier, rue St-Nicolas. (299)

### A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

### A LOUER

Présentement,

PREMIER ÉTAGE de la maison n<sup>o</sup> 27, rue Beaurepaire. S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

### MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

### A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

### A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et commode, parfaitement en état, Avec écurie, remise, galerie, deux terrasses.

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier,

Grand'rue, n<sup>o</sup> 49.

S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire.

LIBRAIRIE de E. MILON, rue d'Orléans, 59.

A LOUER, pour la Saint-Jean prochaine, par suite d'agrandissement des magasins, APPARTEMENTS, composés de chacun 3 grandes pièces et servitudes. (174)

### A LOUER

Pour la St-Jean 1860,

#### UNE MAISON

Avec beau Jardin et Servitudes,

A Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Brossay.

S'adresser à M. BESSON, levée d'Encointe. (90)

### PILULES FEBRIFUGES LEBRUN.

GUÉRISON RADICALE

des

FIÈVRES INTERMITTENTES

les plus rebelles.

Ce nouveau fébrifuge, purement végétal, est facile à prendre; son effet est prompt et sûr; il a une action tonique et réparatrice que ne possède pas le sulfate de quinine.

S'adresser chez l'inventeur, à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, 7, à Saumur. (278)

### AVIS MÉDICAL.

Le Sirop concentré de Salsepareille composé, de QUET aîné, est reconnu le meilleur Dépuratif du sang et des Humeurs. L'emploi de ce remède, dans le traitement des Dartres et des Maladies Secrètes, dispense des tisanes. Chaque Bouteille a une Etiquette et une Instruction avec la signature QUET AÎNÉ. — Dépôt à Saumur à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, 7.

### BANDAGES RAYNAL.

Ces Bandages à bascules, sans fer ni acier, sont bien supérieurs à tous les autres: ils compriment sans aucune douleur les hernies les plus rebelles.

Se trouvent à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, n<sup>o</sup> 7, à Saumur. (277)

Saumur, P. GODET, imp.